

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05  
Suisse Union postale > 26.— > 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MARDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS  
Les Consultats suisses à l'étranger reçoivent le journal  
ANNONCES: PUBLICITÉS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,  
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES  
suisse 30 ct., offres et demandes  
de places 20 ct. la ligne,  
étrangères 35 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance

### Chez le concurrent

Une étude copieuse vient de nous parvenir, sur l'industrie de Pforzheim, bijouterie et horlogerie. Elle est du Dr. Dissinger, un Badois extrêmement renseigné sur le passé, le présent et les possibilités des industries de son pays. Elle peut nous apprendre beaucoup de choses. Surtout, elle nous renseigne assez bien sur l'état d'esprit et les espérances de nos concurrents d'Allemagne; elle ne saurait, à ce titre déjà, être assez méditée dans les milieux qui se préoccupent de notre horlogerie nationale et qui, sans parti-pris, sans excès d'attachement aux vieilles formules trop commodes, entendent sauvegarder son avenir.

\*\*

Nous passerons rapidement sur les premiers chapitres de cette brochure consacrés à la bijouterie. Ils n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire. Qu'il suffise de rappeler qu'il existait en 1913, à Pforzheim, 900 maisons vouées à cette branche d'activité, qui a conservé une vitalité entière et reprend sa place, avec persévérance, sur tous les marchés du monde.

Mais l'horlogerie? Elle existe à Pforzheim depuis le milieu du dix-huitième siècle. Elle y fut créée en 1767, par deux Français, Autran, d'Orange, Viala, du Languedoc, assistés de deux Suisses, Christin, d'Orbe et Ador, de Ste-Croix. A côté de l'appui officiel, qui ne lui manqua pas, la nouvelle fabrication, dans son organisation très variable, ne put prospérer un certain temps que par l'installation d'ouvriers venus de Suisse et qui, à leur tour, initièrent à l'horlogerie plusieurs des pensionnaires de l'orphelinat local. Sans cet apport de la main-d'œuvre indigène, le développement de l'horlogerie dans le Grand Duché de Bade eût été entravé dès le début, par les perpétuels déplacements de la main-d'œuvres immigrée. Il est permis de penser que ces conditions essentielles ne se sont modifiées en rien et que la concurrence étrangère se développera toujours par ce double moyen: un noyau d'ouvriers suisses formant, sur place, des apprentis. En outre, comme le remarque fort justement l'auteur, l'existence d'une industrie mécanique à Pforzheim devait favoriser le développement de l'industrie nouvelle. Pour diverses raisons, pourtant, elle ne prit pas l'essor attendu.

Il serait trop long de rappeler ici les fluctuations de l'horlogerie badoise, ses courtes périodes de prospérité et ses longues crises. Mais, vers la fin du siècle dernier, une fabrique de «double» imagina d'employer ses installations à la fabrication des boîtes de montres et, en 1909, une fabrique d'horlogerie se créa à Weil-Léopoldshöhe, aux portes de Bâle, pour livrer à la fabrique badoise les mouvements qui lui manquaient encore. Ce fut pour l'horlogerie de Pforzheim, le début de l'ère contemporaine. Actuellement, elle dispose de 40 établissements, qui produisent la montre de poche aussi bien que la montre-bracelet.

Pourquoi ce développement rapide, depuis 1914?

Le Dr. Dissinger lui marque deux causes. D'une part, la demande intense de montres-bracelets, dans l'armée allemande, les fabricants de Pforzheim surent saisir l'occasion. D'autre part, la perte de certains débouchés, comme l'Italie, incita les fabricants de bijouterie à lancer des fabrications nouvelles, et la plupart se mirent à la petite boîte de forme. L'auteur remarque, en passant, que les industriels de la Forêt-Noire, préoccupés de produire des boîtes bon marché, et dépourvus encore des installations nécessaires, trouvèrent aisément la solution du problème: ils firent venir de Suisse des machines qui permettaient la production rapide des boîtes tournées et étampées. On continua de faire venir les mouvements de Suisse. Comme le changement de besogne (passage de la bijouterie montée à la boîte de forme) ne présentait pas de difficultés pour une main-d'œuvre déjà excellente, on fit, remarque notre économiste, de rapides progrès. Ici, l'auteur se plaint de la mauvaise volonté des autorités badoises, qui, au fort de la crise en Suisse, refusèrent les permis d'établissement aux monteurs de boîtes que les fabricants badois attireraient chez eux. Nous n'avons pas le mauvais goût de le suivre sur ce terrain.

Puis, l'engrenage se compliquant, les fabricants badois se préoccupèrent d'installer chez eux le remontage, pour éviter le droit d'entrée sur les mouvements complets. On imagina même le trafic de perfectionnement, entre Suisse et Allemagne, que nos lecteurs connaissent. Et notre auteur ne s'estime pas satisfait de ce «chablonnage» qui comble d'aise, présentement, les fabricants de montres allemandes. En termes à peine voilés, il attire leur attention sur les mesures qu'il peut plaire au gouvernement suisse de prendre pour la protection de son industrie horlogère, et, à mots couverts, il les invite à produire, dans leurs propres usines, la montre entière. Si l'on compte, selon ses données, avec une production hebdomadaire de 4000 montres et de 7000 boîtes, si l'on constate avec lui que la diminution de l'importation de montres suisses dérive essentiellement du progrès de l'horlogerie à Pforzheim et à Schwäbisch-Gmünd, on verra qu'il ne s'agit pas là d'une vaine menace.

\*\*

Il ne nous appartient pas d'indiquer ici à nos industriels les moyens de se défendre. Ils les savent mieux que nous. Ce qui importera davantage, c'est que nous insistions sur une réflexion qui forme le pivot de la démonstration de notre confrère, à savoir que le succès d'une industrie nouvelle n'est plus conditionné comme autrefois, par les atavismes et l'habitat. Gardons-nous de cet optimisme qui nous fait croire que les solides vertus de la race montagnarde et l'atavisme de ses horlogers les mettent à l'abri des concurrence étrangères. Les temps ont changé, et la mécanique triomphe... Surtout, le péril que signale fort opportunément notre confrère allemand est assez grave pour exiger la concentration de nos forces, et l'abandon de cet esprit de concurrence, poussé à l'excès, qui nous a fait tant de mal. A périls nouveaux, un esprit nouveau.

P. Ds.

### Menaces d'exode de l'industrie horlogère suisse à l'étranger

La Fédération horlogère suisse a publié dans son numéro du 7 octobre, un cas illustrant d'une façon typique les tentatives faites en Allemagne pour chercher à y transplanter certaines parties de notre industrie horlogère.

Depuis lors, d'autres cas sont venus s'ajouter au cas ci-dessus; ils ne concernent pas seulement l'Allemagne, mais aussi l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Nous envisageons de notre devoir de les signaler à l'attention de nos lecteurs et de les mettre ainsi en garde contre les agissements plus que suspects de certains de nos concurrents étrangers.

*1er cas.* On nous a soumis ces derniers jours une carte adressée par une maison d'horlogerie de Vienne à plusieurs ouvriers remonteurs suisses dans laquelle on leur demande leurs conditions pour le remontage de mouvements cylindre 6 1/2" ovale, cylindre 8 3/4" rond, dont les ébauches seraient fournies par une maison suisse pour être expédiées ensuite en Autriche. Ainsi donc, dans le cas particulier, ce n'est plus le fabricant suisse qui fait terminer le mouvement, mais le grossiste étranger qui les met ensuite dans des boîtes de fabrication étrangère.

*2me cas.* La Fabrique des Longines nous écrit ce qui suit:

«Un ouvrier monteur de boîtes or de La Chaux-de-Fonds nous fait ses offres de services pour la fabrication des boîtes or en Allemagne, ayant appris, dit-il, que vous songez à fabriquer vos boîtes d'or dans ce pays.

«Nous ne savons pas si vraiment le bruit court que nous avons des intentions de ce genre. En tout cas, nous tenons à déclarer d'emblée qu'il n'y a rien de vrai et que nous ne songeons pas plus à fabriquer nos boîtes or que nos mouvements à l'étranger.

«Nous n'avons pas voulu passer sous silence l'information qui nous a été donnée, car il est des racontars que d'aucuns lancent trop facilement, afin d'excuser des projets personnels dont ils craignent d'adopter la paternité. On ne saurait du reste fermer les yeux devant le danger que constituent ces tentatives, isolées ou collectives de transplantation de notre industrie à l'étranger à la première menace d'une hausse des droits d'entrée d'un pays.»

*3me cas.* La Fédération suisse des Associations de fabricants d'horlogerie (F. H.) nous communique une lettre de Stuttgart adressée aux fabricants de Bienne et qui dit en substance ce qui suit:

En présence de l'augmentation, dès le 1er octobre 1925, des droits sur les montres de poche de tous genres, je me permets de vous faire une proposition qui ne peut qu'être extrêmement favorable pour vous:

La fabrique d'horlogerie dont je suis le directeur et qui avait la spécialité des montres pour hommes, 6 et 10 rubis, en argent, galonnées et métal qu'elle établissait depuis l'ébauche jusqu'à la montre complète, a été entraînée dans de tels ennuis par suite de la faillite d'une banque de la place, qu'elle est acculée à la liquidation.

La fabrique allant être mise en vente, mon intention est d'acheter l'installation mécanique pour le

guillochage et la gravure et je suis tout disposé de travailler pour mon propre compte de la façon suivante: Vous me livrez les mouvements terminés ou les ébauches complètes, ainsi que les boîtes démontées, à l'état brut, de façon à ce que ces dernières puissent être polies, guillochées et assemblées ici. Ce mode de procéder permettrait de faire une économie très appréciable sur les droits de douane et vous mettra en même temps en mesure d'arriver à des conditions plus favorables que n'importe lequel de vos concurrents. Il ne faut pas oublier que, dans les circonstances actuelles, chaque pfennig épargné dans les frais généraux joue un rôle.

Pour le terminage et le remontage, j'ai les meilleurs remonteurs à disposition.

La livraison de nos produits ne se ferait qu'à des grossistes avec lesquels, étant donnée ma précédente activité, je suis en bonnes relations. Le tout sera organisé comme une succursale de votre maison. Les factures seront envoyées par vous et les paiements ne seront à effectuer qu'à vous. Si vous le désirez cependant, la succursale pourra avoir une organisation indépendante. J'en prendrai la direction à des conditions encore à déterminer. Je puis vous fournir des cautions et des références de premier ordre.

**4me cas.** D'après un rapport que nous recevons de Tchécoslovaquie, un polonais expulsé de Vienne a créé à Prague une fabrique de montres-bracelets pour dames. Il achète les mouvements en Suisse, en parties détachées, les fait remonter dans son atelier et prévoit que la différence de prix qui résulte de ce système entre la montre complète venant de Suisse et celle qu'il établit lui-même correspond au montant des droits de douane et des frais de transport. La boîte est établie à Prague et un brevet, d'ailleurs sans aucune valeur légale, a été pris par la maison qui la fabrique. La maison intéressée a aussi adressé aux Autorités tchécoslovaques une requête tendant à obtenir:

- l'élévation des droits sur les montres or et argent.
- id. sur les boîtes or et argent ou du moins le maintien des droits actuels.
- de faire rentrer les platines dans les fournitures d'horlogerie et non dans les mouvements.
- de réduire de moitié les droits sur les parties détachées.

Ces quelques faits concrets se passent de commentaires, ils nous démontrent péremptoirement que si la situation actuelle ne présente pas encore une gravité exceptionnelle, elle peut devenir dangereuse avec le temps et même s'aggraver rapidement si nous ne prenons pas, sans tarder, des mesures imposées par les circonstances, mesures qui dépendent, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, de la bonne volonté et de la solidarité des milieux horlogers intéressés.

## L'assurance - chômage

### III.

Pour terminer la série d'articles consacrés à l'Assurance-chômage par la « Fédération Horlogère suisse » (voir Nos. 80 et 81), il n'est pas sans intérêt de rechercher l'impulsion que la loi fédérale de 1923 a donnée au développement de l'assurance-chômage en Suisse et d'examiner à quoi en est actuellement cette question dans les différents cantons.

Seul le canton de Glaris possède actuellement une loi basée sur la loi fédérale de 1923; les cantons de Bâle-Ville, Zurich, Berne, Soleure, Appenzell R. E., St-Gall, Genève, Grison, Tessin et Valais ont des projets, soit en élaboration, soit en discussion devant l'autorité législative.

**Bâle-Ville**, qui promet depuis plusieurs années une Caisse publique, prévoit l'assurance obligatoire avec participations des chefs d'entreprises; cette assurance comprend toutes les personnes salariées, à quelque branche d'industrie ou de commerce qu'elles appartiennent, sauf celles ayant une ressource supérieure à fr. 6.000, qui n'habitent pas le canton depuis une année, qui font partie d'Administrations publiques, le personnel de service, les apprentis, les personnes travaillant à domicile. Liberté de s'assurer à une caisse publique ou une caisse privée.

Les ressources des caisses sont constituées par les cotisations des assurés, 20/00 du salaire, les con-

tributions des chefs d'entreprises, 50/00 du salaire, les subventions du canton s'élevant au maximum au double du total des charges incombant aux patrons.

Les contributions aux assurés sont celles prévues par la loi fédérale. Un fonds de crise sera constitué. L'assurance s'applique à 33.000 personnes environ.

**Zurich.** Le projet est basé sur l'assurance facultative, il oblige les communes à créer des caisses publiques et à en supporter les frais. La cotisation de l'assuré ne doit pas dépasser fr. 1.— par semaine. La subvention cantonale est de 20% des indemnités payées par la caisse publique et de 10% de celles payées par les caisses privées.

Un fonds de crise de fr. 500.000 formé au moyen des crédits encore disponibles de l'assistance-chômage et par un prélèvement sur le fonds cantonal de secours aux communes est constitué.

**Berne**, ne prévoit pas une caisse publique d'assurance. D'après le projet élaboré, l'Etat allouerait des subsides correspondant au 10% des indemnités journalières, aux caisses comptant au moins 50 membres. Un crédit y relatif sera inscrit au budget, le solde disponible devant servir à constituer un fonds de crise.

**Glaris** a sa loi sous toit depuis le 3 mai 1925. Elle institue en co-existence avec les caisses privées, la caisse publique cantonale obligatoire pour les ouvriers travaillant dans les fabriques. Les indemnités sont au maximum de fr. 3,50 pour les célibataires et de fr. 5.— pour les chargés de famille. Les ressources sont constituées par les cotisations des assurés et des chefs d'entreprises, soit le 20/00 des salaires et par les subventions fédérale et cantonale; pour les caisses privées, cette dernière est de 30% des dépenses reconnues.

**Soleure.** Obligation de l'assurance pour les personnes de 16 à 65 ans, si leurs revenus annuels sont inférieurs à fr. 5.000, si elles ne sont pas fonctionnaires publics, attachées au personnel du service de maison, à la main-d'œuvre agricole, à celle travaillant à domicile et aux apprentis.

Une caisse publique sera créée par l'Etat, à côté des caisses privées, avec ressources constituées par les cotisations des assurés, les subventions officielles, les contributions volontaires des chefs d'entreprises et les dons.

La subvention du canton est de 20% des dépenses pour les caisses publiques et paritaires et de 15% pour les caisses syndicales.

Les cotisations et indemnités des assurés sont déterminées par les statuts de la caisse publique.

**Appenzell R. E.** n'a pas encore de projet au point; en attendant, les caisses privées existantes sont subventionnées sur la base de 30% aux ressources et de 50% aux dépenses.

**St-Gall** a un projet soumis au Grand Conseil et déjà adopté en première lecture, en mai 1925. La faculté de décréter l'obligation d'assurance pour certaines catégories d'ouvriers est réservée aux communes qui sont tenues de constituer des caisses publiques. Les ressources sont constituées par les finances d'entrée, les cotisations des assurés, les contributions libres, les dons et éventuellement par des centimes additionnels communaux, ainsi que par la subvention de la Confédération et celle du canton qui est de 50% des dépenses des caisses publiques, déduction faite des autres recettes ou subventions et de 20% des dépenses effectuées par les caisses privées.

**Thurgovie** n'a pas encore de projet en élaboration, mais rembourse aux caisses existantes le 25% de leurs dépenses.

**Genève** a un projet pendant devant le Grand Conseil, il prévoit simplement l'octroi d'un subside de 40% de leurs dépenses aux caisses d'assurances reconnues.

Les cantons des Grisons, Tessin et Valais étudient en ce moment la question et vont soumettre un projet à l'autorité fédérale.

## Informations

### Traité de commerce avec l'Allemagne.

Au cours de la séance du Conseil fédéral de vendredi, le chef du Département de l'Economie publique a donné connaissance de l'état des négociations avec l'Allemagne au sujet du modus vivendi à établir. Le Conseil fédéral a fixé de nouvelles instructions pour les négociations qui vont prendre fin ces jours prochains. Les négociations pour la conclusion d'un traité de commerce définitif seront reprises à la fin de l'année.

## Douanes

### Syrie et Liban. — Nouveau tarif douanier sur l'horlogerie, la bijouterie et les pierres précieuses.

Montres or ou platine	par pièce	20 Ps.
Montres argent ou argent doré	»	8 »
Montres métal	ad valorem	15 %
Mouvements de montres et pièces détachées de montres	»	15 %
Autres articles d'horlogerie n. d.	»	15 %
Ouvrages en or ou platine	par kg.	400 Ps.
Ouvrages en argent ou argent doré	»	90 »
Pierres précieuses brutes ou non:		
a) Diamants, rubis, émeraudes, non montés,	par gr.	60 »
b) autres pierres précieuses, non montées,	»	4 »
Perles fines	»	6 »

## Propriété industrielle

### Turquie. — Accession à l'arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce.

La Turquie a adhéré à l'Arrangement du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, révisé en 1900 et 1911.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'Arrangement, le Bureau international a adressé à l'Administration de la Turquie une notification collective de tous les enregistrements effectués à son Bureau jusqu'au 9 octobre 1925 inclusivement et pour lesquels le terme de protection de vingt ans n'était pas encore échu ledit jour (marques internationales nos. 4823 à 44058, avec toutes les transmissions, radiations et autres modifications générales qui s'y rapportent). Ces marques seront protégées en Turquie, pour le reste de leur période générale de protection, comme si elles y avaient été déposées directement le 10 octobre 1925 et sans que les propriétaires desdites marques aient aucune démarche à faire. L'Administration de la Turquie peut, toutefois, pendant le délai d'un an à partir de cette dernière date refuser la protection à telle ou telle de ces marques.

## Bureaux de Contrôle

### Suisse. - Commerce des matières précieuses

Selon le tableau des opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or, d'argent et de platine, faites pendant le 3me trimestre de 1924/25, les 13 bureaux d'arrondissements ont participé comme suit au dit mouvement:

#### Opérations: (bordereaux rentrés):

	1924	1925	Différence 1925
Juillet	1648	1849	+ 201
Août	1417	1582	+ 165
Septembre	1543	1640	+ 97
Total	4608	5071 <sup>1)</sup>	+ 463

#### Déchets achetés: (valeur payée):

	1924	1925	Différence 1925
Juillet fr.	1.454.394,75	1.646.712,40	+ 192.317,65
Août »	1.184.990,25	1.335.729,65	+ 150.739,40
Sept. »	1.307.592,05	1.505.630,10	+ 198.038,05
Total fr.	3.946.977,05	4.488.072,15 <sup>2)</sup>	+ 541.095,10

Le nombre des acheteurs, fondeurs et essayeurs autorisés a passé à 251 à fin septembre 1925.

<sup>1)</sup> dont 1020 bordereaux pour déchets de platine.

<sup>2)</sup> dont fr. 182.082,50 pour déchets de platine.

### Régime de la Sarre pour objets à bas titre.

L'article 6 de la convention générale prévoit que les objets à bas titre (il s'agit notamment d'ouvrages en or à 8 ou 14 carats) peuvent être introduits en Sarre, où leur fabrication est d'ailleurs licite. Ces ouvrages sont exclusivement réservés à la consommation locale et leur importation en France demeure prohibée sous peine de saisie, indépendamment de l'amende qui pourrait être encourue par les détenteurs.

Les seules expéditions qui peuvent avoir lieu de la Sarre à destination de la France consistent en objets aux titres réglementaires qui doivent être dirigés, en vertu d'un acquit-à-caution sarrois, sur le bureau de garantie de Strasbourg.

Quant aux envois effectués de France en Sarre, aucune modification n'est apportée aux règles antérieures en ce qui concerne notamment les formalités à remplir (soumissions ou exportation sous le régime du décret du 31 décembre 1916) et le titre des ouvrages.

Une particularité, résultant de l'article 11 de la convention générale, doit être signalée. Il a paru nécessaire de laisser aux commerçants sarrois, qui désireraient obtenir le poinçon d'importation français, même pour les objets vendus dans le bassin, la faculté de faire acheminer ces objets sur le bureau de garantie de Strasbourg, où ils seront essayés et marqués comme s'ils étaient destinés à la consommation française.

Dans le cas où le besoin s'en ferait sentir, le gouvernement sarrois envisagera la création d'un bureau pour le contrôle des articles et ouvrages en métaux précieux. En attendant, l'Administration des douanes ne prohibera pas l'importation, à destination de personnes domiciliées dans le territoire du bassin, d'articles ne répondant pas aux conditions de titre exigées par la législation française. Enfin, les objets au titre légal français, introduits en Sarre, pourront, à la demande des intéressés, être dirigés par le Service des douanes sur le bureau de garantie de Strasbourg, où ils seront marqués du poinçon d'importation.

**Bibliographie**

**Annuaire téléphonique suisse.**

Ce volume vient de paraître une fois de plus. Sa réunion de toutes les localités, classées par ordre alphabétique, en un seul volume, permet de faire les recherches interurbaines dans le minimum de temps. A côté de ce rôle tout spécial, il sert aussi d'aide-mémoire très apprécié en indiquant les rues, les localités, le compte de chèque postal de chaque abonné et contient aussi le plan des principales villes suisses. Ce livre fournit en fin un énorme matériel de propagande et de renseignements, par les 150.000 adresses et plus qu'il donne jointe à la profession exacte de chaque abonné. Prix d'un joli volume relié frs. 15.—. Edition Hallwag S. A., Berne.

**Registre du commerce**

**Raisons sociales. Enregistrements:**

- 27/X/25. — *Guenin & Neuhaus*, soc. n. coll. (Achille G., de Tramelan; Auguste N., de Lützelflüh) fabr. de boîtes métal, rue du fer 11, Bienne.
- 27/X/25. — *Uhrenfabrik Erix A. G. (Fabrique d'Horlogerie Erix S. A.) (Erix Watch Co. Ltd.)* soc. act. cap. soc. fr. 35.000.—, fabr. et commerce d'horlogerie. Cons. Adm.: Max Stuber, de Langendorf, directeur: Jules Stuber, de Lohn. Siège: Riehenstrasse 278, Bâle.
- 19/X/25. — *Miche & Obrecht*, soc. n. coll. (Ferdinand M., de Malleray, René O., de Granges), terminage de la montre, Sonceboz.

**Concordats.**

**Prolongation du sursis concordataire:**

- 29/X/25. — Le sursis concordataire accordé le 18/IX/25 à *Gérard Becker*, horlogerie, Serre 28, La Chaux-de-Fonds, est prolongé jusqu'au 18 janvier 1926. L'assemblée des créanciers du 4 novembre est renvoyée au 5 janvier 1926.

**Brevets d'invention**

**Enregistrements:**

- Cl. 71 d, No. 112988. 12 mars 1925, 20 h. — Echappement à ancre. — *Racine frères*, 28, Rue de la Plänke, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- Cl. 71 f, No. 112989. 22 janvier 1925, 20 h. — Boîte de montre. — *Kaufmann*, « *Fabrique Wilka* », 1, Fusterie, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurtemberg ci-devant: E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève.
- Cl. 71 h, No. 112990. 29 octobre 1924, 19 h. — Réveille-matin. — *Marcel Francis Kriegels*, Burgess Coventry (Warwickshire, Grande-Bretagne). Mandataire: Louis Leväillant, Zurich. — « *Priorité: Grande-Bretagne, 31 octobre 1923* ».
- Cl. 72 c, No. 112991. 9 janvier 1925, 20 h. — Dispositif permettant de supprimer l'étincelle de rupture des électro-aimants notamment de ceux employés en horlogerie électrique et applications

analogues. — *Georges Mombur*, Ay-Champagne (Marne, France). Mandataire: Fritz Isler, Zurich. « *Priorité: France, 18 janvier 1924* ».

**Radiations:**

- Cl. 71 c, No. 109333. — Mouvement de montre de forme, à seconde.
- Cl. 71 d, No. 96697. — Coqueret avec contrepivot cylindrique.
- Cl. 71 f, No. 96699. — Mouvement de montre.
- Cl. 71 f, No. 96700. — Dispositif pour fixer, par serrage, la pierre dans une plaque à contrepivot, dans un coqueret ou un autre support semblable en métal dur.

**Dessins et Modèles**

**Dépôts:**

- No. 38092. 1er octobre 1925, 20 h. — Ouvert. — 30 modèles. — Boîtes de montres. — *Société Anonyme Mido*, Soleure (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- No. 38134. 13 octobre 1925, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Dispositif d'attache de ressort de barillet. — *Fabrique d'Horlogerie La Glycine*, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- No. 38135. 13 octobre 1925, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Felsa S. A.*, Granges (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

**Prolongations:**

- No. 26208. 5 novembre 1915, 12 h. — (IIIe période 1925/1930.) — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *A. Schild*, S. A., Granges (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 16 octobre 1925.
- No. 27197. 9 août 1916, 15 1/2 h. — (IIIe période 1926/1931.) — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Godat & Cie*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 14 octobre 1925.
- No. 31737. 7 août 1920, 17 h. — (IIe période 1925/1930.) — 1 dessin. — Cadran de montre. — *Société Anonyme d'Horlogerie et Bijouterie de Genève*, Genève-Eaux-Vives (Suisse); enregistrement du 12 octobre 1925.
- No. 31777. 27 août 1920, 18 h. — (IIe période 1925/1930.) — 1 modèle. — Mouvement de montre. — *Robert Cart*, Le Locle (Suisse). Mandataire: H. Chaponnière, Genève; enregistrement du 14 octobre 1925.
- No. 31868. 2 octobre 1920, 17 h. — (IIe période 1925/1930.) — 1 modèle. — Machine à tailler par génération. — *Robert Annen*, St-Imier (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 16 octobre 1925.
- No. 31953. 27 octobre 1920, 18 h. — (IIe période 1925/1930.) — 4 modèles. — Calibres de montres. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 16 octobre 1925.

**Radiations:**

- No. 18606. 1er octobre 1910. — 4 modèles. — Calibres de montres.
- No. 18624. 7 octobre 1910. — 2 modèles — Cadrans.
- No. 25888. 6 août 1915. — 1 modèle. — Montre-bague.
- No. 31726. 7 août 1920. — 1 modèle. — Tambour de barillet.
- No. 31727. 7 août 1920. — 2 modèles. — Outils à décalquer les heures de 13 à 24 sur les montres sans enlever les cadrans et aiguilles.

**COTES**

4 Novembre 1925

**Métaux précieux**

Argent fin en grenailles fr. 133.— le kilo.  
Or fin, pour monteurs de boîtes » 3500.— »  
» laminé, pour doreurs » 3550.— »  
Platine manufacturé fr. 23.05 le gr.  
Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

Londres	Comptant		A terme	
	30 oct.	2 Nov.	30 oct.	2 Nov.
Cuivre	62 3/16	62 7/16	63 1/16	63 7/16
Electrolytique	67 3/4	68 1/2	68 1/4	69 —
Etain	286 3/8	285 5/8	284 7/8	283 5/8
Plomb	38 11/16	38 5/16	37 3/8	37 —
Zinc	40 —	39 13/16	38 7/8	39 1/16
<b>Paris</b>	29 oct.	30 oct.		
Platine	93.000	93.000	—	—
Or	16.600	16.600	—	—
Argent	600	590	—	—
<b>Londres</b>				
Or	—	84/10 1/2	—	—
Argent	32 15/16	32 18/16	—	—
<b>New-York</b>				
Argent	71 —	70 3/4	—	—

Change sur Paris . . . . . fr. 21.—

**Escompte et change**

Suisse: Taux d'escompte	» » avance s/nantissement		Parité		Demande	Offre
	3 1/2	4 1/2	en fr. suisses	%		
France	100 Frs	100.—	6	21.—	21.30	
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	4	25.125	25.17	
U. S. A.	1 Dollar	5.18	3 1/2	5.165	5.20	
Canada	1 Dollar	5.18	—	5.165	5.105	
Belgique	100 Frs	100.—	5 1/2	23.35	23.65	
Italie	100 Lires	100.—	7	20.45	20.70	
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	74.10	74.50	
Portugal	100 Escudos	560.—	9	24.—	27.—	
Hollande	100 Florins	208.32	5 1/2	208.50	209 —	
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	9	123.40	123.75	
Autriche	100 Schilling	72.93	9	72.90	73.35	
Hongrie	100 Cour.	105.—	7	72.25*	73.—*	
Tchécoslov.	100 Cour.	105.—	7	15.38	15.43	
Russie	100 Roubles	266.67	5 1/2	—	—	
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	138.65	139.15	
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5	105.50	107.—	
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	129.50	130.25	
Bulgarie	100 Leva	100.—	10	3.70	3.75	
Roumanie	100 Lei	100.—	6	2.45	2.48	
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9.45	9.20	
Grèce	100 Drachm.	100.—	8 1/2	6.50	7.—	
Pologne	100 Zloty	100.—	12	85.—	86.—	
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2.85	3.—	
Finlande	100 Mks finl.	100.—	8	13.—	13.15	
Argentine	100 Pesos	220.—	6 1/2	210.—	215.—	
Bresil	100 Milreis	165.—	—	75.—	80.—	
Indes	100 Roupies	168.—	5	188.—	193.—	
Japon	100 Yens	258.—	7,3	213.—	218.—	

\* par million

**Cours du diamant brut**

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort fr. 16,70 à fr. 17.— le karat.  
Eclats de diamant pur » 16,50 » » 16,60 »  
Poudre de bruteur » 2,50 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève*).

*Photogravure - Galvanoplastie*  
*Reliure - Papeterie*

*Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds*  
*Léopold Robert 14 et 16*

**Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine**

**Poinçonnement du mois de Octobre.**

Bureaux	Boîtes platine		Boîtes de montres or		Boîtes de montres argent		Totaux Oct.		Totaux Janv.-Oct.	
	1924	1925	1924	1925	1924	1925	1924	1925	1924	1925
1. Bienne	—	42	6.150	3.149	24.628	24.253	30.778	27.444	309.854	283.687
2. Chx-de-Fds	714	496	62.539	96.611	1.978	4.834	65.231	101.941	811.808	672.109
3. Delémont	—	—	702	—	7.821	9.670	8.523	9.670	122.732	73.421
4. Fleurier	—	—	264	57	8.418	10.091	8.682	10.148	113.977	75.937
5. Genève	556	334	9.891	14.514	32.407	33.759	42.854	48.607	363.901	344.851
6. Granges	—	—	293	2.172	22.649	22.250	22.942	24.422	299.509	260.688
7. Locle	—	—	7.813	9.687	8.637	6.840	16.450	16.528	158.964	167.115
8. Neuchâtel	—	—	192	652	705	568	897	1.220	73.596	36.708
9. Noirmont	—	—	2.142	5.094	13.315	15.688	15.457	20.782	159.417	176.539
10. Porrentruy	—	—	—	—	8.337	15.810	8.337	15.810	91.261	139.384
11. St-Imier	—	—	5.203	7.473	9.506	8.360	14.709	15.833	161.891	143.951
12. Schaffhouse	4	—	91	156	1.398	3.142	1.493	3.298	16.286	33.064
13. Tramelan	—	—	1.874	3.559	14.837	12.087	16.711	15.646	174.226	188.194
Total	1.274	873	97.154	143.124*	154.636	167.352	253.064	311.349	2.857.362	2.595.648
Différence	+1925	—	—	45.970	—	12.716	—	58.285	—	—
»	+1924	401	—	—	—	—	—	—	261.714	—

\* Dont 6.832 boîtes or bas à titres contremarquées.

# OSTARA WATCH, GRENCHEN

Maison fondée en 1905

## W. RIS

Maison fondée en 1905

**\* Fabrication de tous genres Montres Syst. Roskopf \***  
depuis 16 à 20 lignes

**SPÉCIALITÉS :**

4376

**13'' Roskopf Bracelets et 13'' Roskopf Smoking**

réglées à la minute, seule fabrique pour cet article.

19 lig. Roskopf, façon 8 jours - **Ancre** - 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig. rond, 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig. oval, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> - 10 lig. rect.

Grande production.

Livraison rapide et de confiance.

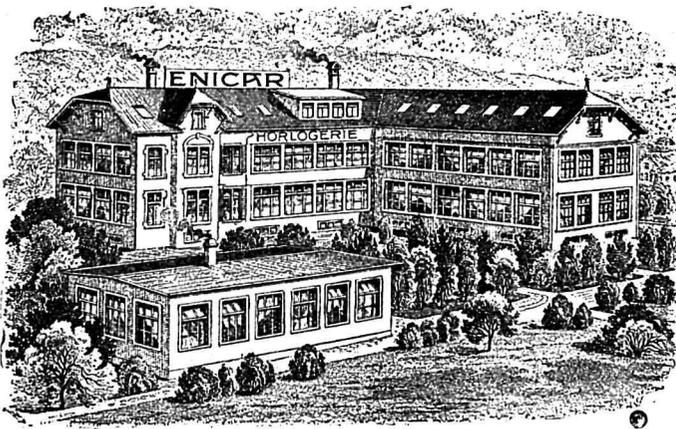
Prix avantageux.

Fabrique d'Ebauches

# ENICAR

Longeau près Bienne

Téléphone N° 12 — Télégrammes : Enicar Longeau



**Spécialités :**

**Ancre**, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., à vue, lépine et savonnette.

**Cylindre**, 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>, 9 et 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., à vue, lépine et savonnette, avec et sans seconde. — Calibre plat.

— *Interchangeabilité absolue.* — 4482

CALIBRES RÉSERVÉS.

CALIBRES RÉSERVÉS.



Ancre 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig.  
cal. 3



Cyl. 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig., à vue  
cal. 70



Cyl. 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., à vue  
cal. 50

Mécanisme avec



← Marque déposée

TÉLÉPHONE:  
13.47 - 13.08

# Notz & Co

Bienne



Grands stocks en acier

**SANDVIK**



# NIELLAGE

Boîtes de montres niel en tous genres,  
livrées avec ou sans finissage,  
— lunettes de toutes formes. —

Travail soigné.

4772

25 ans de pratique.

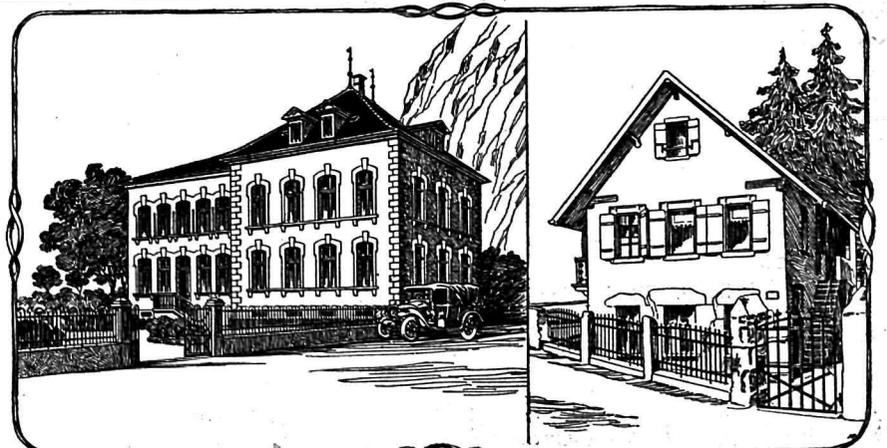
NIELLEUR-DÉCORATEUR

**CHARLES CAPT**

Téléph. Stand 38.33

GENÈVE

3, Rue de Rive 3



**Adoucissage — Nickelage — Argentage**

Bain extra blanc

en tous genres

Bon courant et soigné

**JOSEPH KURZ, FLEURIÈRE**

Téléphone 123 — Compte de chèques 1004

4549

**Coffres-Forts.**

**M. Bolliger, constructeur,**

La Chaux-de-Fonds

Hôtel-de-Ville 7 b 3194 Téléphone 20.08

UHRFEDERN

WATCH MATERIALS

MAINSPRINGS

Fabrique de ressorts de montres // Maison fondée en 1780



**CHARLES ROBERT**

EMILE GEISER, successeur



Adr. télégraphique: SPRINGS CHAUXDEFONDS

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

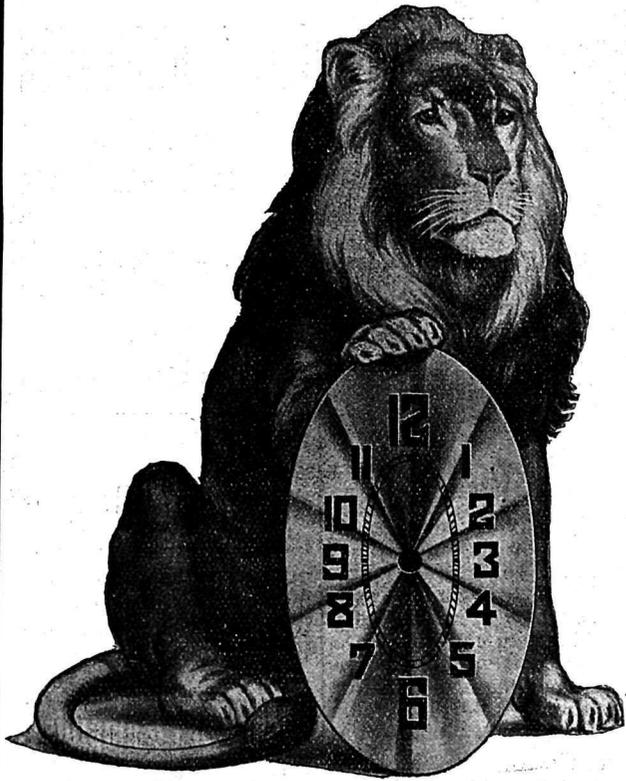
Téléphone 3.75

# CADRANS MÉTALLIQUES

*A qualité égale, qui livre le plus avantageusement?  
Qui a toujours le plus grand choix dans toutes  
les nouveautés du jour?*

**C'est...**

**La Fabrique de Cadrans métalliques S.A.  
BIENNE, Rue de l'Hôpital 20**



3020

## ARBRES DE BARILLET SOIGNÉS

*Spécialité de l'„Azurée“*

**CÉLESTIN KONRAD**

— MOUTIER —

Fabricants d'Ebauches!

Dans votre intérêt, demandez s. v. p.  
nos échantillons et prix.

4515

## Enseignes sous verre

Une idée nouvelle et très originale pour la  
publicité de montres dans l'étalage de votre hor-  
loger-bijoutier, sont sans contredit les **ensei-  
gnes sous verre**. Spécialité de plaquettes  
(exécution en série par procédé spécial à un prix  
sans concurrence.)

Tout genre. — Toute grandeur.

**A. Ruggia, Bienne,**

Rue Elfenau-Gare 51,

4592

## Neten Watch

Fabrique d'horlogerie Léopold Robert 90

**La Chaux-de-Fonds**

Fabrication de tous genres montres cylindres et  
ancres, depuis 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> à 13 lig., avec ou sans secondes,  
boîtes métal, plaquées, argent et or, en tous genres  
de formes. — Grande production.

Prix des plus avantageux.

3903

## LA MAISON GASTON JOBIN Argentage et Nickelage de mouvements

LA CHAUX-DE-FONDS

entreprind travail extra soigné, soigné et bon courant  
aux meilleures conditions.

4638

Rue du Progrès 119 Maison fondée en 1910 Téléphone 2.39

FABRICANTS FAITES UN ESSAI!

## MANUFACTURE D'HORLOGERIE

**Alb. GROSSENBACHER, Grenchen**

accepte toujours commandes pour:

10<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 12, 13, 16, 17, 18, 19 lig.

ancre et 12 size négative, bonne qualité et courante.

Prix avantageux.

Avis aux intéressés.

4791

## Savonnettes et Lépines

**L.U.C.**

or et argent, 12 à 22 lignes, ancre

**Précision et bon courant.**

Rue Léopold Robert 74, La Chaux-de-Fonds

**DIVERS**

**Vérifiages de pierres fines**

Ne vous tourmentez pas pour ce travail, adressez-vous au spécialiste  
**A. Girard à Erlach**, qui fait vérifiages très soignés et vérif. 2 côtés. 2679

Pour vos mouvements ancre, 8 3/4, 6 1/2, 6 3/4, 9 3/4, lig., adressez-vous à 2791

**John Simon**  
Doubs 13,  
La Chaux-de-Fonds,  
qui livre bien et avantageusement.

**Bracelets**

extensibles, métal doré, toutes largeurs, en 9, 11, 13 et 17 maillons 4466

**à vendre**

livraison immédiate, grandes quantités.

**ERNEST MEYER**,  
Rue Neuve 26, **Bienne**.  
Tél. 49.17

**Représentation**

Commerçant bien introduit dans la région horlogère, ayant bureau à la Chaux-de-Fonds, demande représentations, se chargerait aussi d'achats et d'expéditions.

Adresser offres sous chiffre P 22613 G à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4691

**DÉBOUCHÉS!**

Adresses actuelles des grossistes d'horlogerie en Allemagne, Angleterre, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, France, Italie, Etats-Unis, Canada, Japon, Chine, etc. 4715  
**Henri Rychner, Zurich 4.**

**Terminages**

Atelier pouvant livrer consciencieusement mouvements de 6 3/4 à 18 lig. ancre

**cherche relation**

avec grossiste ou fabricant pour la terminaison de ces genres.

Adresser offres sous chiffre P 6550 I à Publicitas St-Imier. 4719

**PIERRISTE**

ayant atelier et personnel dans localité fribourgeoise, cherche comme associé personne qualifiée dans la partie pour entreprendre fabrication. Facilités de développement.

Adresser les offres sous chiffre P 42.051 F à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 4798

**SERTISSAGES**

Mouvements ronds et de formes seraient entrepris par atelier bien organisé.

**Côte 14, La Chaux-de-Fonds**, Tél. 46.66, 4774

**Fabrique de boîtes métal et acier**, en tous genres. 4563  
**Viktor Flury, Deitingen**.  
Téléphone No 15.

**Montres-bracelets tous genres**

en cyl., 9, 10 1/2, 11 et 13 lig., en ancre, 10 1/2 et 13 lignes, 6 1/2 et 6 3/4 lig. ovales et rect.,

toujours disponibles en mouvements seuls.

Mouvements 10 1/2 lig., cylindre à 2des, pour le Japon.

Qualité sérieuse.

4673

Prix avantageux.

S'adresser à

**Adolphe Allemann, Fils**,

Rosières Watch, **ROSIÈRES** (Soleure)

**GRANDE NOUVEAUTÉ**

**Montre Roskopf-Réveil „FESTIVA“**

en 19" Montre de poche

et Montre - Portefeuille

4801

— Demandez les prix —

**W. RIS, Ostara Watch, Grenchen**

*Nous portons à la connaissance de Messieurs les Grossistes et Horlogers, qu'à partir du 1<sup>er</sup> Novembre, nous transférons notre Direction commerciale et nos Bureaux de vente à La Chaux-de-Fonds.*

*Notre nouvelle adresse est :*

4807

**Juillard & Cie**

**Parc 25 La Chaux-de-Fonds Parc 25**

*où nous prions nos clients de bien vouloir adresser à l'avenir leur correspondance.*

**CORTÉBERT WATCH Co.**  
Juillard & Cie.

**Machines neuves et d'occasion**

pour l'industrie mécanique, horlogerie, pendulerie, frappe, emboutissage, décolletage, polissage, taillage, sertissage, assortiment. 4804

**FOURNITURES INDUSTRIELLES**

Organes de transmission, paliers, poulies fonte et aluminium, courroies, agrafes, graisseurs, déchets de coton, huiles et graisses, supports de barres, tuyaux, renvois et tendeurs p<sup>r</sup> barre, établi ou plafond.

**Standard S.A., Bienne 3**

**SERTISSAGES**

en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes.

Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

**ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds**

Téléphone 14.59

4792

Léopold Robert 109, 2<sup>me</sup> étage

**RELIURE — ENCADREMENT** 4429

Travail soigné — Prix modérés

**C. COTIN, LA CHAUX-DE-FONDS**  
Balance 10 b

**CARTONNAGES**

en tous genres 2847

**GEORGES STÉHLÉ**  
Numa Droz 75. Téléphone 43.66  
La Chaux-de-Fonds

**Achat et Vente**

**ESPAGNE**

Grossiste désire offres de fabricants, en réveils, genres JAZ de Paris, aussi réveils à musique, **montres de poche**, genre Roskopf, en différentes formes modernes, en nickel, oxydées, argentées et autres nouveautés.

**Commandes importantes, paiement comptant**, indiquer délai livraison, envoyer catalogue et prix sous No P 2851 M à Publicitas, Apartado 911, Madrid. 4769

**A vendre**

10 1/2 lig. movem. ancre, 10, 15 et 16 rub., cadr. mét., ém. et rad.

19 lig. mouvements ancre, cad. ém.

Offres. s. chiff. Ec 3086 Sn à Publicitas Soleure. 4760

**Disponible**

Nous avons toujours en stock mouvements 8 3/4 lig. rond, 15 rubis rouges, spiral plat, assortiment poli, balanciers bi-métalliques, qualité bon courant.

On entreprendrait encore commandes dans les calibres 5 à 8 3/4 lig. ronds et de forme. Qualité garantie. 4761

Adresser off. s. chiffres P 22673 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**A VENDRE**

288 mouvements 6 3/4 lig., Felsa, ancre, 15 rubis rouges, balanciers coupés, marque américaine, lettres dorées, cadrans métal gravés.

S'adresser sous chiffre N 3127 Sn à Publicitas Soleure. 4782

**Suis acheteur**

calottes 9, 10 1/2, 11" bascule, à pont, 2 et 6 pierres, ainsi que 3/4 platine, en doré, plaqué et argent, genre belge. 4809

Faire offres détaillées avec prix s. chiff. P 22714 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Montres**

**RÉVEILS**

19 lig., acier, cylindre, sont offertes à prix avantageux.

Demander offres sous chiff. P 16234 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 4811

**On demande offres pour**

**Mouvements**

**13 lig.**

ancre, 15 rubis, bonne qualité.

Ecrire sous chiffre P 5565 P à Publicitas Bienne. 4797

**Achat et Vente**

**Lépines argent**

0.800, plates, ancre et cylindre, bon marché sont demandées de suite. 4795  
Offres à case postale 10544, La Chaux-de-Fonds.

**Offres d'emplois**

**Employée de fabrication**

active et expérimentée serait engagée par bonne maison. — Place d'avenir pour personne très capable.

Faire offres, avec certificats et prétentions, à case postale 14185, St-Imier. 4799

Nous cherchons pour entrée immédiate

**bon vérifieur** 4787

Faire offres en indiquant prétentions et références sous chiffre U 12607 O à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Demandes d'emplois**

**Jeune horloger**

ayant fait un apprentissage de 3 ans à l'Ecole d'horlogerie et quelques années de pratique sur les remontages et achevages d'échappements, petites pièces, cherche place de décodeur et aide-lanternier.

Ecrire sous chiffre P 16232 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 4802

**Remonteur complet**

Qui sortirait régulièrement achevages ancre, depuis 4 3/4 lig., à ouvrier pouvant fournir toutes les garanties. Eventuellement remontages complets ou décottages ancre ou cyl.

S'adresser à Mr 4808

**Georges Voisard-Froidevaux**  
Fontenais, p. Porrentruy.

Jeune homme ayant fait son apprentissage dans une Maison de Banque, possédant de bonnes notions de la langue allemande et ayant travaillé au secrétariat d'une Ecole d'horlogerie, cherche emploi de 4806

**commis de fabrication.**

Ad. off. s. chiff. P 22709 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Chronographes-Répétitions**

Horloger de première force ayant longue expérience sur tous genres de montres compliquées, apte d'entreprendre toute modification ou transformation, cherche place comme chef de fabrication ou visiteur, dans maison sérieuse. 4775

Adr. off. s. chiff. P 22687 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Horlogerie 8 jours**

Fabricant cherche à céder son affaire à Maison importante en vue de développement. Resterait à la tête de ce département.

Ecrire sous chiffre P 22691 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 4778

**La Nouvelle s. A.**

FABRIQUE DE CARTONNAGES

Téléphone 9.18 Place du Petit St-Jean, 43, FRIBOURG

Spécialité de cartons pour l'horlogerie

Cartons plats — Cartons d'établis 4468

Boîtes rondes

Boîtes fantaisies

**Fabrique Fritschy Frères**

**Malleray**

Maison fondée en 1905

recommande ses spécialités soit :

Tiges garnies

Rochets

Couronnes

Noyaux

Renvois

tous genres, toutes grandeurs, en qualité garantie et interchangeable.

Fournit aussi les taillages seuls.

Travail prompt et soigné. 4800

**ADOLPHE ADLER**

3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3 GENEVE

**Brillants et Roses**

ACHATS TAILLIERIES VENTES

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 4143

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Commis de fabrication**

Demaiselle ayant longue expérience de l'horlogerie, bien au courant du département des boîtes et tous travaux de bureau, capable de conduire la fabrication, cherche place de suite ou époque à convenir.

Certificats à disposition.

Adresser offres sous chiffre P 16231 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4796

**Collaborateur**

**commercial**

capable et énergique, pouvant s'occuper également de la fabrication du mouvement et de la boîte, accepterait engagement. Discretion d'honneur.

Adresser offres sous chiffre P 16228 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4777

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CHEF PIERRISTE**

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Berne cherche personne capable pour prendre la direction de son département des pierres. Connaissance de la langue allemande désirée.

Faire off. s. chiff. M 3512 U à Publicitas Bienne. 4803



6 lig., c. 345 ancre assort. 8 3/4 lig. Larg. 1400 - Long. 2270



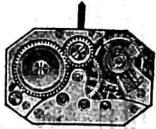
6 1/2 lig., c. 415 cyl. Larg. 1480 - Long. 2495



FABRIQUE D'ÉBAUCHES

SCHILD FRÈRES & Co

**GRENCHE (Suisse)**



5 1/4 lig., c. 370 assort. 8 3/4 lig. Larg. 1280 - Long. 1920



5 5/4 lig., c. 420 cyl. Larg. 1280 - Long. 1920



8 3/4 - 9 lig., c. 406 cyl. à vue



10 1/2 lig., c. 390 ancre à vue



9 3/4 lig., c. 385 ancre à vue



8 3/4 lig., c. 361 ancre à vue



10 1/2 lig., c. 128 ancre à vue

**ACHAT ET VENTE**

**La Fabrique d'Horlogerie „ELECTA” à la Chaux-de-Fonds**

offre à vendre, à des prix très avantageux, une série de Mouvements Chronomètres en grandeurs 20 et 22 lignes. Tous ces mouvements avec bulletins de l'Observatoire de Neuchâtel. 4646

S'adresser à la Direction de la dite fabrique.

**DIVERS**

**MISE EN GARDE**

Il est rappelé aux intéressés, fabriques d'ébauches et de finis-sages, ainsi qu'aux fabricants d'horlogerie, que la seule autorisée de se servir du nom **ETNA WATCH Co**, dans l'horlogerie est la maison sous la raison sociale:

Etna Watch Co., Ltd., Geneva, Manufacture d'horlogerie Etna S. A., Genève, Uhrenfabrik Etna A. G., Genf.

**A VENDRE**

**maison d'habitation avec atelier**

pour 25 à 30 ouvriers et bureau, aux environs de Bienne. Les deux immeubles sont bâtis très solidement et bien installés. La maison d'habitation comprend 5 chambres, chambre de bain, grande buanderie, etc. Grand et beau jardin. Le tout très bien entretenu est vendu à bas prix pour cause de départ.

Offres sous chiffre S 3465 U à Publicitas, Bienne. 4771

**Stock 7 3/4 lig.**

On céderait des mouvements

7 3/4 lig. ancre, qualité soignée, à des prix exceptionnellement bon marché.

Faire offres sous chiffre U 3471 U à Publicitas Bienne. 4779

**6 lignes, ovales**

On cherche stock 15 et 17 pierres, genres Amérique, livrable immédiatement.

Faire offres détaillées à Bernheim & Luthy, Minerva, La Chaux-de-Fonds. 4810

**Pièces décolletées pour l'horlogerie**

Pignons de finissages

Pignons coulants

Remontoirs

Noyaux

Tiges

Vis

Pieds

Forêts

Goupilles

Couronnes

Fraises, Canons etc.,

sont fabriqués à prix

avantageux par

Décolletages A. G.

Grächen. 4805

Demandez prix s. v. p.

**FILIÈRES**

en Saphir

Diamants à rectifier

les meules émeri

Meules et limes saphir

Pierres d'horlogerie

**ACHAT & VENTE**

**BRUNNER & FILS,**

Les Ecreuses, 4762

**Le Locle.**

Timbres Caoutchouc

en tous genres

C. LUTHY, rue Léopold

Robert 48 1501

## Grosses commandes

de cadrans, boîtes nickel, argent et plaqué, ainsi que toutes fournitures pour calibre 19 lignes ancre, sont à sortir.

Faire offres à

FABRIQUE D'HORLOGERIE

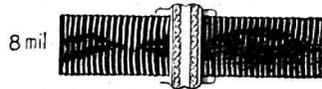
**A. REYMOND S. A.**

— TRAMELAN —

Termineurs sérieux et bien installés pour livrer la série pourraient être occupés régulièrement.

4415

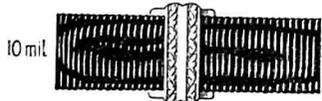
## Fermoirs pour Bracelets moires



8 mil

**"YAG"**

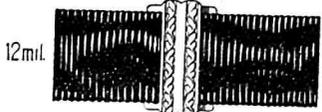
Déposé



10 mil

Fabrication mécanique

indéréglable à l'usage



12 mil

argent — or — plaqué

**GAY FRÈRES**

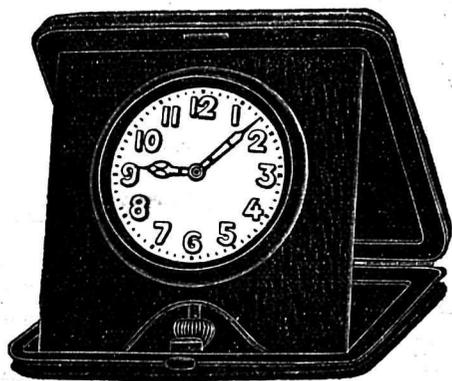
GENÈVE

Rue des Glacis de Rive, 12

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A. 2902



Montres portefeuille

19/21 et 21/24 lignes 2902

Tirette, avec ou sans secon l : ,  
cadrans blanc, cadrans radium.

Tous les genres ROSKOPF

## EBAUCHES ET FINISSAGES

8 3/4 et 10 1/2 lignes, ancre

- qualité très soignée -

4639

**WASA S. A., Perles-Pieterlen**

## EXPORTATEURS ET GROSSISTES

Je me recommande bien aux exportateurs et grossistes pour nouveaux ordres en

### Mouvements seuls américains

6 3/4 lig., cylindre	9 3/4 lig., ancre
8 3/4 » »	10 1/2 » »
10 1/2 » »	11 lig., »
11 lig., »	12 » »
	13 » »

### Montres prêtes

cylindre et ancre, carrées, rectangles et tonneaux à cornes, plein et illusion, en métal, argent et or. Tous les genres pour l'Angleterre, l'Italie, genre chinois, japonais et autres pays, tous les genres de boîtes. Livraisons promptes et soignées.

**Roseita Watch My., Rosières,  
Cl. Allemann-Hug.**

4789



*Fabricants soucieux d'obtenir des fournitures d'horlogerie soignées, adressez-vous sans crainte à la*

FABRIQUE

**ALLMANN & GIROD**  
A COURT  
JURA-BERNOIS

## Fabrique d'Ebauches et de Finissages F. MATTER, Grenchen (Suisse)

Dernière création  
5 1/2" rectangle

Longueur 23 mm.  
4755 Largeur 12,9 mm.



TÉLÉPHONE 12

Grand rouage  
et assort. 9 3/4"  
Interchangeabilité  
parfaite garantie.

## Pierres fines pour l'Horlogerie RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres  
fabriqués entièrement (brut compris), par

**THEURILLAT & Cie  
PORRENTROY**

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

2291



## Fabrique de Réveils „LOOPING“

Portefeuilles et Réveils de voyages  
Chevalets et Pendulettes en tous genres  
en Galalithe, Emaux, Argent, Métal, Marbres et Onyx variés.  
Demandez les prospectus illustrés.

**G. Droz-Meylan, Cormondrèche-Neuchâtel**  
Téléphone 161 (Suisse)

J'entreprends tous genres de terminages soignés  
et bon courant, depuis 4 à 20 lig. 4102

Spécialités de pièces plates et ultra-plates,  
ancre et cylindre. Travail sérieux et rapide.

**PAUL DIACON**

Rue Numa Droz 1

La Chaux-de-Fonds